

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LONS LE SAUNIER - 3902 - Ordonnances
rendues en matière de société (R) - Dépôt le 30/06/2025 - P2025/000017 - 2015 B 00429 - 814
266 912 - CAREMA INVESTISSEMENTS



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER

ORDONNANCE

Nous, Claude BERTRAND, Président du tribunal de commerce de Lons Le Saunier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société CAREMA INVESTISSEMENTS 1611 route de Conliège 39570 PERRIGNY RCS Lons-le-Saunier 814 266 912 représenté(e) par COGEF 460 rue Blaise Pascal 39005 LONS-LE-SAUNIER Cedex .

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2025

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 de La société CAREMA INVESTISSEMENTS 1611 route de Conliège 39570 PERRIGNY RCS Lons-le-Saunier 814 266 912 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lons Le Saunier, le 27/06/2025

Le commis-greffier,
Sylvain JUTHIER-SCHAICH

Le Président du tribunal de commerce
Claude BERTRAND

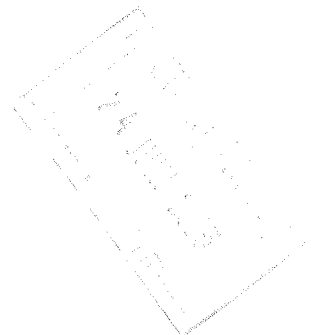
Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.23 € TTC (21.11 € HT – 4.22 € TVA – 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme à la mi



CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER



REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de LONS LE SAUNIER

Le soussigné M. Hervé BONGLET,

Agissant en qualité de Président de la société CAREMA INVESTISSEMENTS, société par actions simplifiée au capital de 3 546 420 euros, dont le siège social est 1611 Route de Conliège, 39570 PERRIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société CAREMA INVESTISSEMENTS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2024,

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

Retard dans l'établissement des comptes annuels et retard dans l'établissement du rapport du commissaire aux comptes.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société CAREMA INVESTISSEMENTS qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 6 mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, conformément aux statuts de ladite Société.

Fait à PERRIGNY
Le 16 juin 2025

Le Président,
M. Hervé BONGLET